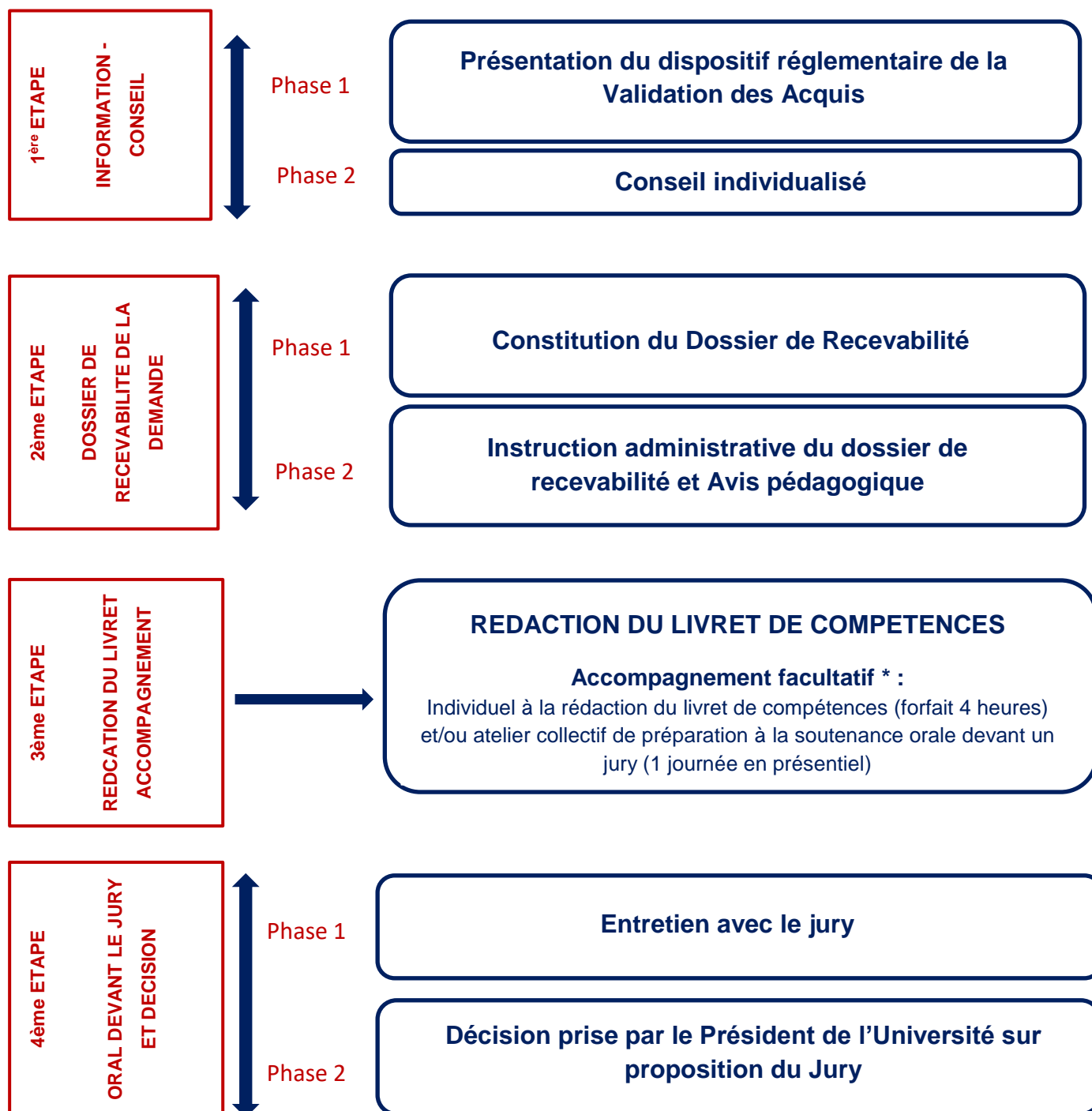




PROCEDURE 2020-2021 Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)



**Dans le cadre du marché régional d'accompagnement VAE en Nouvelle-Aquitaine, un dispositif spécifique est prévu pour les publics éligibles (demandeur d'emploi, personne en congé parental ou personne souhaitant faire valoir son expérience bénévole, associative, syndicale ou politique)*



PROCEDURE 2020-2021

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Session VAE		
Etapas	Session 1	Session 2
Dépôt Dossier de recevabilité	29 janvier 2020	29 mai 2020
Etude du dossier et Notification du résultat	Février - Mars 2020	Juin - Juillet 2020
Accompagnement méthodologique individuel à la rédaction du livret	06 avril au 30 octobre 2020	30 septembre 2020 au 30 mars 2021
Dépôt des livrets de compétences**	05 novembre 2020	08 avril 2021
Préparation collective à l'entretien avec le jury	17 novembre 2020	15 avril 2021
Entretien avec le jury	Décembre 2020 - Janvier 2021	Mai - Juin 2021
Arrêté et Notification de la décision	Février - Mars 2021	Juillet – Août 2021



PROCEDURE 2020-2021

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

TARIFS ANNEE UNIVERSITAIRE

(APPROUVES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27/09/2019)

PROCEDURE	TARIFS
Instruction Dossier de Recevabilité Somme à acquitter lors du dépôt de dossier	105 €
Accompagnement facultatif individuel (<i>forfait de 4 heures</i>) Aide méthodologique à la rédaction du livret de compétences Somme due à l'issue de la période d'accompagnement y compris si le candidat ne se présente pas devant le jury	500 €
Accompagnement facultatif collectif (<i>forfait de 6 heures</i>) Atelier de préparation à la soutenance orale Somme due à l'issue de la période d'accompagnement y compris si le candidat ne se présente pas devant le jury	200 €
Frais de jury Somme à acquitter si passage devant le jury	750 €
Droits d'inscription sur le diplôme* Somme à acquitter lors de l'inscription universitaire	Droits d'inscription en vigueur A titre informatif, en 2019/2020, licence 170€, Master 243€, Doctorat 380€, Ingénieur 601€

PROCEDURE APRES VALIDATION PARTIELLE	FORMATION CONTINUE*
Accompagnement facultatif (forfait 3 heures)	200 €
Frais de Jury	500 €
Droits d'inscription universitaire en vigueur* Somme à acquitter lors de l'inscription	Droits d'inscription en vigueur A titre informatif, en 2019/2020, licence 170€, Master 243€, Doctorat 380€, Ingénieur 601€

***IMPORTANT** : Les droits d'inscription universitaire sont fixés par arrêté du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour l'année universitaire en cours.

Le/la candidat.e doit être régulièrement inscrit.e pour être autorisé.e à se présenter devant le jury.

Tout règlement est à établir à l'ordre de M. l'agent comptable de l'Université de Limoges, et doit être transmis à :

Pôle Formation et Vie Etudiante
Etudes, Formation Professionnelle et Alternance
Site des Jacobins
88 rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES
Courriel : dfc@unilim.fr